

L'HISTOIRE DE LA SEMAINE

Le Perroquet déchaîné de Paris

Le saviez-vous ? Paris a son « Canard enchaîné » : « le Perroquet libéré », un mensuel de deux pages diffusé sur internet depuis septembre 2002 et consacré à la vie politique parisienne. Souvent drôle, parfois pertinent, le volatile étrille Bertrand Delanoë sans épargner son opposition de droite. Côté gauche, « le Perroquet » fustige « les paillettes », « les gaspillages » et « l'arrogance » de la politique municipale. Vilipendées, la Nuit Blanche et l'opération Paris Plage ! Dénoncé, le projet d'achat pour 210 000 euros d'une œuvre d'art du Belge Marcel Broodthaers : un perroquet, vivant, dans une cage (d'où le nom du canard). Depuis, le journal satirique soupèse chaque dépense de l'Hôtel de Ville en « unité perroquet ». « Un perroquet = 210 000 euros = 0,14 crèche », raille la rédaction. Côté droite, les flèches fusent contre des élus « sans combativité ».

L'exercice de style pourrait être parfait si... « le Perroquet » n'avait pas une fixette. Une obsession même : l'homosexualité. Bertrand Delanoë et son adjoint à la culture, Christophe Girard, sont accusés à longueur de colonnes de favoriser la communauté homosexuelle. Le maire de Paris a dans son cabinet



un conseiller chargé des relations avec les gays ? Scandaleux, j'accuse le perroquet. La rédaction affiche son credo : la République et l'universalisme contre le communautarisme. Et préfère... rester anonyme. Dommage. Seul indice : certains des collaborateurs du journal ont été proches du Pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement. A la mairie, on ignore officiellement l'animal mais il vole de bureau en bureau : « *Je lis tous leurs numéros depuis le début et je me marre bien, affirme Christophe Girard. Bien sûr, ils sont homophobes. Mais je préfère les homophobes déclarés aux cachés.* »

■ Eve Roger

Les 11 numéros sont consultables sur
<http://site.voilà.fr/parisseveille>

Notre réponse à Christophe Girard

A Monsieur Christophe Girard,
Adjoint à la Culture
Mairie de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75196 Paris RP

Paris,
Le 11/07/2003

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Dans un article publié dans son édition du 10 juillet 2003 et intitulé « Le Perroquet déchaîné de Paris », le magazine Paris Obs rapporte votre commentaire relatif aux auteurs du bulletin d'information de l'association Paris s'éveille et désormais connu comme Le Perroquet Libéré : « *Bien sûr, ils sont homophobes. Mais je préfère les homophobes déclarés aux cachés* ».

En tant que porte-parole de l'association Paris s'éveille et fondateur du Perroquet Libéré, je tenais par la présente à vous faire part de mon étonnement à l'idée que nos écrits puissent être qualifiés comme vous le faites. Notre bulletin d'information porte à la connaissance de ses lecteurs des faits avérés, ne s'interdisant aucun sujet dès lors qu'il s'agit d'examiner l'emploi de fonds publics qui ont vocation à servir l'intérêt général. Dans ce cadre, Le Perroquet Libéré a jugé bon de signaler ce qui, dans l'action de la municipalité, lui est apparue comme une fixette, une obsession même, à savoir le soutien systématique aux acteurs du mouvement homosexuel, et notamment ceux qui, à l'instar d'Act-Up Paris ou de Prochoix, professent les thèses les plus radicales.

Nous ne pouvons pas croire que vous préféreriez le dénigrement et l'attaque personnelle au débat contradictoire et argumenté. Puisque vous faites partie de nos lecteurs depuis le début, sans doute pourrez-vous nous éclairer quant à la teneur de vos propos en nous signalant dans nos publications les passages manifestant une « aversion pour les homosexuels » (définition de l'homophobie selon le Petit Robert 2003) ou une « une hostilité à l'homosexualité, aux homosexuels » (définition du Petit Larousse 2003). Nous nous engageons à publier dans notre bulletin le fruit de vos investigations en la matière.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

François Devoucoux du Buysson
Porte-parole de Paris s'éveille
Fondateur du Perroquet Libéré

PS : une copie de cette lettre, qui sera mise en ligne sur le site <http://site.voila.fr/parisseveille>, est adressée au magazine Paris Obs.